

**VILLAGE DE POINTE-VERTE**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**RÉUNION EXTRAORDINAIRE**

**Date :** le 14 février 2022

**Heure :** 18 h 30

**Endroit :** Salle du conseil

**1. Ouverture de la réunion**

M. le maire, Maxime Lejeune, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 30.

**2. Relevé des présences et constatation du quorum**

Étaient présents :

- Maxime Lejeune – maire
- Roger Guitard – conseiller (par visioconférence)
- Ronnie Arseneau – conseiller
- Donna Landry-Haché – directrice/greffière

Était absent :

- Brigitte Guitard – maire adjointe
  - *Toutes précautions prises et toutes consignes suivies en raison de la covid-19*
  - *1 personne du public ont assisté à la réunion.*

Le maire, Maxime Lejeune, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

<b>Résolution : 18-22</b>	<b>Proposée par : Roger Guitard</b> <b>Appuyée de : Ronnie Arseneau</b>
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les ajouts suivants : - 8. Affaires nouvelles : a), b), c), d) e) et f)	
<b>Pour : 2</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

**4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant**

**5. Parc Atlas**

a) Résolution – Offre d'achat

<b>Résolution : 19-22</b>	<b>Proposée par : Roger Guitard</b> <b>Appuyée de : Ronnie Arseneau</b>
Attendu que le village a reçu une nouvelle offre d'achat ; Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de la nouvelle offre et qu'ils ont tenu une discussion ; Que les membres votent en faveur d'accepter l'offre d'achat au montant de 499 000 \$. Que la directrice générale soit nommée pour agir au nom du village de Pointe-Verte avec la condition que rien ne change à l'offre d'ici la date de clôture.	
<b>Pour : 2</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

## 6. Finance

### a) Résolution – Fonds de réserves capitales du compte des égouts

<b>Résolution : 20-22</b>	<b>Proposée par : Ronne Arseneau Appuyée de : Roger Guitard</b>
Que les membres votent en faveur de transférer 40 800 \$ du compte d'opération des égouts au fond de réserves capitales des égouts. <i>*Référence : Ceci est le 2<sup>e</sup> montant égal à 40 8000 \$</i>	
<b>Pour : 2 Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

## 7. Gouvernance locale

Le maire donne un compte rendu des développements régionaux.

- Le conseiller Ronnie Arseneau siège aussi sur le comité.
- Plusieurs réunions ont déjà eu lieu.
- Présentement, il y a discussion de faire attendre les changements au niveau de la CSR pour compléter la nouvelle gouvernance locale puisque les gens autour de la table sont les mêmes. À voir.

## 8. Affaires Nouvelles

- a) MADA – Remerciements pour le nouveau programme d'exercice et développement d'une nouvelle vidéo
- b) Projet de multi-logement – Norbert Savoie GNB pour une réunion prévue avec la municipalité le lundi 28 février 2022. L'heure exacte sera annoncée à une date ultérieure.
- c) Loup Marin – Le village souhaite continuer la production du Loup Marin jusqu'à la fin du mandat du village. De plus, il n'aura pas de traduction fait puisque nous rencontrons les normes établies par la province.
- d) Collecte de vidanges – Appui à la BNPP – De façon temporaire, nous dépannerons la BNPP. Mais, ils devront se trouver un employé pour prendre la relève sous peu.
- e) Autorités portuaires de Pointe-Verte et Petit-Rocher. Les deux associations et les deux villages sont d'accord pour avancer avec une entente fédérale. Mais, présentement, nous attendons les lettres officielles.
- f) Entente de rendement de la directrice générale. Une réunion est prévue avec le maire de Nigadoo. La directrice est demandée de faire une copie de tous les documents.

## 9. Levée de la réunion à 19 h.

---

Maxime Lejeune, maire

---

Donna Landry-Haché, d.g. et greffière